

Ecole publique primaire  
**La Roche Blanche**  
Rue de la Roche Blanche  
44350 – SAINT- MOLF

☎ : 02.40.62.59.69

✉ : [ce.0440865b@ac-nantes.fr](mailto:ce.0440865b@ac-nantes.fr)

## PROCES VERBAL du CONSEIL D'ECOLE n°2 du 02 mars 2017

Le quorum étant atteint, la séance débute à 18 h 00.

La secrétaire de séance est Melle Camille CHERRIER (enseignante)

La présidence du conseil est assurée par **Mme Gérard Christine**, Directrice de l'école.

**Membres absents excusés :** Mme Rozier (Inspectrice de l'Education Nationale), Mmes Tougeron, et Van den Herreweghe (enseignantes), le RASED, Béatrice Berthe , Nadine Perron (ATSEM), Mrs Eycken, Richard (représentants parents élèves)

**Membres présents :**

**Municipalité :** M. Le Maire de Saint Molf, Mr Chezeau (directeur des services techniques), Mr Bréhat (Encadrement cadre de vie travaux/environnement), Mme Blaffa-Lecorre (adjointe sociale enfance/jeunesse ), Mme Perrin (Service enfant jeunesse)

**Représentants des Parents d'élèves :** Mmes Iciaga, Foreau, Thobie et Mr Mickolajczyk

**Enseignants :** Mmes Girard-Perrigault, Meunier, Treillard, Micou, Janel, Guichet, Cherrier.

**Atsem :** Mme Bernadette Le Fur

### **1 - Approbation du compte rendu du Conseil d'école n°1 du 07/11/2017**

Mme Gérard propose au conseil l'approbation du compte-rendu du Conseil d'école n° 1 du 07/11/2016.

Celui-ci est approuvé.

### **2 - Conseil d'enfants**

Les enfants ont émis leurs demandes suite au conseil d'enfants. Pendant ce conseil, ils demandent :

- Les toilettes fuient, les élèves demandent si la mairie peut vérifier la situation.
- Il y a un trou devant l'escalier et les racines dans la cour sont dangereuses. Le trou a été bouché depuis.
- Un plan a été établi pour les marquages au sol dans la cour (terrains de jeux, éventuellement d'autres marelles), ils proposent de collaborer avec la mairie pour réaliser ces marquages. Le plan doit être prêt pour mi-avril, ce qui permettra de faire les traçages au mois de mai. La mairie accepte que les élèves collaborent au projet.
- A propos de la cantine, les élèves considèrent que le personnel de cantine n'écoute pas assez les enfants. Ils souhaiteraient également un planning de cour pendant ce temps.

### **3- Carte Scolaire**

Aujourd'hui il y a 193 élèves inscrits, 29 départs de CM2, 10 inscriptions. Nous

serons alors en situation de fermeture de classe (seuil à 182 élèves). Les inscriptions ne sont pas encore rentrées, la situation peut évoluer. On constate donc une baisse d'effectif depuis 2 ans. L'académie a mis l'école en fermeture sèche et non provisoire ce qui est problématique. Une réunion a lieu le 25 avril avec Mme Rozier, Inspectrice de la circonscription, des représentants de la municipalité et Mme Gérard

#### **4- Pause méridienne**

Mme TREILLARD et Mme GERARD sont allées assister à la pause méridienne. Elles ont trouvé un temps d'attente entre les plats. Depuis le dernier conseil d'école, les enseignantes constatent que les élèves arrivent plus tôt avant la reprise de l'école. Les enseignantes relèvent un autre problème, le personnel municipal n'est pas là à 11h50. Les élèves sont donc seuls pendant quelques minutes. Cependant, les plannings ne sont pas adaptés pour qu'il puisse venir à l'heure. Ils vont être revus.

#### **5 – Salle de motricité**

Les enseignantes redemande une plus grande salle de motricité.

Pendant la pause méridienne, les ATSEM accueillent 32 élèves de maternelle pour la sieste et il est nécessaire qu'elles soient deux. Pour palier à ce problème, et pour le confort des enfants, une deuxième pièce sert de dortoir pour les enfants qui ont déjeuné à la maison, mais du coup, les ATSEM sont seules dans chaque local. Ceci peut poser un problème en cas d'accident. Des passages entre le dortoir et la classe de GS/CP gênent l'attention des élèves de cette classe. Mme PERRIN propose de solliciter la troisième ATSEM, en pause, pour gérer les enfants si besoin.

#### **6- Informatique**

L'école a reçu le chariot connecté début février. Il n'a pas pu être utilisé tout de suite, suite à de soucis techniques d' antivirus académique. Le chariot peut être déplacé de la classe de CE1 à la maternelle mais ne peut pas être déplacé dans la classe de CP (a l'extérieur) et de CM2 (à l'étage). L'école aura une subvention de l'Etat de 500 euros pour des logiciels informatiques qui seront choisis par les enseignantes avec l'aide de l'animateur informatique. L'équipe enseignante demande à nouveau des bornes wifi pour les anciens ordinateurs portables de chaque classe.

#### **7 - Plan Particulier de Mise en Sûreté (P.P.M.S.)**

Lors du conseil d'école, un parent d'élève avait demandé un Plan Particulier de Mise en Sûreté au moment de la récréation. Ceci a été évoqué en conseil des maîtres. L'exercice sera réalisé après préparation des enfants. Un bilan sera effectué par la suite.

#### **8 - Travaux divers**

Mme JANEL demande des rideaux dans sa classe.

La mairie est en attente de subventions pour les travaux demandés lors du précédent conseil d'école (sol et plafond de la classe de GS/CP, vidéophone, cablage électrique, TBI, chauffage, la sécurisation intrusion et l'accessibilité).

Des trottoirs ont été rénovés mais des incivilités subsistent. Un carton jaune (avertissement) va être mis en place par la commune afin d'éviter aux parents d'élèves ou aux riverains de se garer sur les trottoirs. Les parents demandent aux enseignants d'informer les familles de la situation et des risques. M. le Maire demande à ce que chacun fasse acte de civisme.

Les délégués de parents d'élèves demandent à la mairie ce qui peut être fait pour éliminer les racines de l'arbre dans la cour. Une solution va être envisagée pour régler ce problème.

L'eau chaude a été rétablie dans les classes de maternelle, dans la cuisine et dans les toilettes mais pas en élémentaire.

### **09 – Questions diverses**

Un parent d'élève demande si des élèves ont remonté l'information selon laquelle un homme rôdait autour de l'école et de la cantine sur le temps du midi. Ceci a bien été fait. La situation n'est pas alarmante, la personne est connue et ne cherche pas les enfants.

L'intervention de yoga en maternelle se déroulera le 12 ou le 18 mai.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30**

**La Présidente**

**La Secrétaire de séance**

**C.GERARD**

**C. CHERRIER**

**N.B. : date prévisionnelle du Conseil d'école n° 3 : jeudi 1er juin 2017**